

JU-JUTSU CLUB D'ANTONY
Bulletin d'inscription – Saison sportive 2017-2018



Civilité

<i>Photo à coller (pour les nouveaux adhérents et les enfants)</i>	NOM :	Prénom :
	Né(e) le : / /	Âge
	Adresse :	
	Code postal :	Ville :
	Tel :	Profession :
	Mail : (à écrire LISIBLEMENT)	
	Titre de Wa-Jutsu :	Date d'obtention : / /
	Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :	

L'adhérent demande le titre de membre de l'association dénommée **Ju-Jutsu Club d'Antony** et conformément aux statuts et règlement intérieur, règle le montant du droit d'entrée et la cotisation annuelle qui comprend la cotisation propre à l'association et la carte de membre-assurance AEJT (Académie Européenne de Ju-Jutsu Traditionnel). L'affiliation à l'AEJT permet à l'adhérent de bénéficier d'une assurance auprès de la MDS pour ses propres dommages corporels et pour les dommages causés à autrui.

Note : Le taux de la cotisation annuelle à l'association est fixé chaque année par l'assemblée générale.

Cotisation Annuelle

				Pass+ Hauts de Seine	Total
Cotisation annuelle	Catégorie A - cours Enfant	140 €	De 6 à 11 ans		
	Catégorie B - cours Adolescent (ou Réduit)	190 €	De 12 à 16 ans Réduit : chômeur, étudiant, couple (2 ^e)		
	Catégorie C - cours Adulte	230 €	À partir de 16 ans		
	Total				

La cotisation doit être réglée dès le premier cours (hors cours d'essai)

- Règlement en une seule fois € sur le chèque N°
- Règlement en deux fois :

Chèque n° 1 : soit : € sur le chèque N° *le solde réglé ce jour sera encaissé en octobre*

Chèque n° 2 : soit : € sur le chèque N° *le solde réglé ce jour sera encaissé en janvier*

Le règlement est à l'ordre de : JU-JUTSU CLUB D'ANTONY

HORAIRE ET LIEU DES COURS					
Lieu	Gymnase Velpeau, rue Paul Bourget à ANTONY / Gymnase LA FONTAINE à partir de fin 2017				
Horaires	Séances du MARDI			Séances du JEUDI	
	19h00 – 20h15	19h00 – 20h30	20h30 – 22h00	19h30 – 20h30	20h30 – 22h00
Cours	Enfants : 6 – 11 ans	Ados : 12 – 16 ans	Adultes	Ceintures Noires	Adultes

Pièces à joindre

Le certificat médical d'aptitude à la pratique AEJT (fourni avec la fiche d'inscription ou à télécharger sur le site)

http://www.jujitsu-antony.fr/club_inscriptions.php est **OBLIGATOIRE même pour un cours d'essai.**

Droit d'utilisation de l'image

J'autorise le Jujutsu Club d'Antony à utiliser mon image / l'image de mon enfant dans le strict cadre de la communication ou de la promotion concernant le JJCA (site web, articles de presse, flyers, affiches,...) oui non

Je soussigné(e) m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association (fourni sur simple demande) et les statuts de l'association, et par conséquent les statuts et le règlement intérieur de l'AEJT.

Lu et approuvé, à : le : / /

Signature des Parents pour les mineurs :

Signature de l'adhérent :